

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 26 MARS 2015**

Délibération
n° 2015.03.088

**Modification de
l'autorisation de
programme et des
crédits de paiement :
restructuration du
réseau (AP n°1 -
budget annexe
transports en
commun)**

LE VINGT SIX MARS DEUX MILLE QUINZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **20 mars 2015**

Secrétaire de séance : Jacky BOUCHAUD

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Danielle BERNARD, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Françoise COUTANT, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS ROUGIER, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Françoise LEGRAND, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Mireille BROSSIER à Guy ETIENNE, Samuel CAZENAVE à Xavier BONNEFONT, Véronique DE MAILLARD à Danielle CHAUVET, Karen DUBOIS à Yannick PERONNET, Nicole GUENOLE à Jean-Luc VALANTIN, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN à Joël GUITTON

Excusé(s) :

Michel GERMANEAU, Jacques PERSYN, Olivier RIVIERE

Absent(s) :

Mireille BROSSIER, Samuel CAZENAVE, Véronique DE MAILLARD, Karen DUBOIS, Nicole GUENOLE, Philippe LAVAUD, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 MARS 2015

**DELIBERATION
N° 2015.03.088**

RESSOURCES ET PROSPECTIVES / FINANCES

Rapporteur : **Monsieur CONTAMINE**

**MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT :
RESTRUCTURATION DU RESEAU (AP N°1 - BUDGET ANNEXE TRANSPORTS EN
COMMUN)**

Vu les articles L 2311-3 et R 2311-9 du code général des collectivités territoriales,

Par délibération n°160 du 8 juillet 2010, le GrandAngoulême a approuvé le schéma de principe du projet de restructuration du réseau dont le projet de transport en commun en Site Propre (TCSP), et a fixé le taux du versement transport à 1,80%.

Le produit du versement transport est affecté au financement des dépenses d'investissement et de fonctionnement des transports publics urbains, incluant le transport en commun en site propre et les aménagements induits.

Le projet était initialement évalué à 103 M€. Une autorisation de programme n°1 a été créée par délibération 2011.11.155, modifiée par délibération 2011.12.232, prévoyant la répartition des crédits ci-dessous.

montants en milliers d'euros

Autorisation de programme	Montants TTC	Crédits de paiement 2011	Crédits de paiement 2012	Crédits de paiement 2013	Crédits de paiement 2014	Crédits de paiement 2015	Crédits de paiement 2016	Crédits de paiement 2017
RESTRUCTURATION DU RESEAU	103 000 K€	3 063 K €	3 280 K €	3 180 K €	17 416 K €	34 428 K €	22 532 K €	10 006 K €

Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019	Crédits de paiement 2020	Crédits de paiement 2021
2 453 K €	2 459 K €	2 200 K €	1 983 K €

Au regard de l'évolution du projet, il est proposé de modifier le montant total du programme pour le ramener à 88 M€ et de répartir les crédits de la manière suivante :

montants en milliers d'euros

Autorisation de programme	Montants TTC	CA 2011-2013	Projet CA 2014	Crédits de paiement 2015	Crédits de paiement 2016	Crédits de paiement 2017	Crédits de paiement 2018	Crédits de paiement 2019-2022
RESTRUCTURATION DU RESEAU	88 000 K€	4 105,2 K€	1 288,2 K€	3 779,3 K€	20 832 K €	22 442 K€	14 225 K€	21 328,3 K€

Vu l'avis favorable de la commission ressources-prospectives du 18 mars 2015,

.../...

Je vous propose :

DE DIMINUER l'Autorisation de Programme N°1 « RESTRUCTURATION DU RESEAU » de 103 M€ à 88 M€.

DE MODIFIER les crédits de paiement pour les exercices de 2014 à 2022 conformément au tableau ci-dessus.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 02 avril 2015	<u>Affiché le :</u> 02 avril 2015